



## **Un joyeux Noël en perspective pour les personnels de santé...**

Depuis l'été, l'activité des établissements de santé ne cesse de croître afin de faire face à l'afflux important de patients lié, pour partie, à la pandémie de la grippe H1N1, mais aussi à l'activité habituelle des hôpitaux.

Le 3 décembre, le Ministère de la Santé a publié, au Journal Officiel, une décision qui va permettre de déréglementer le temps de travail des agents, pour la période du 30 novembre au 15 janvier, afin de répondre aux besoins de santé de la population.

La CGT et les personnels n'arrivent pas à comprendre comment le Ministère peut maintenir ses plans de restructurations qui diminuent les effectifs et le nombre de lits d'hospitalisation dans certains hôpitaux, et en même temps, que des efforts supplémentaires soient demandés à l'ensemble des professionnels en place.

En aucun cas, les salariés ne peuvent être jugés responsables des décisions néfastes pour le système de santé, prises ces dernières années, et renforcées par la loi HPST.

Par le passé, lors des mises en œuvre des déréglementations, le retour à la normale s'est toujours déroulé par la perte d'acquis et la remise en cause des organisations de travail antérieures.

Lors du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière du 27 novembre, la CGT a réclamé un moratoire des fermetures de lits et des suppressions d'emplois, au moins pendant la période hivernale et de pandémie grippale.

Hier, lundi 7 décembre, une réunion a eu lieu au Ministère de la Santé. Le sujet de la déréglementation du temps de travail étant transversale à l'ensemble de la Fonction Publique, la délégation CGT a été composée d'agents des 3 fonctions publiques. De plus, les réquisitions et des efforts sont demandés dans tous les secteurs.

Le système de santé ne peut être géré à coups de plans spécifiques et d'activation de mécanismes d'urgence. Notre Fédération CGT Santé Action Sociale ne peut tolérer de telles pratiques. Une réflexion globale et démocratique doit avoir lieu avec l'ensemble de la population sur le devenir de notre système de santé. Débat qui n'a pas eu lieu en amont de la loi HPS

Montreuil, le 8 décembre 2009